

<http://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article61>

La Monarchie française, élue de Dieu, subit sa Passion, avec le roi martyr Louis XVI

- Royauté française au service du Christ -



Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2015

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

La Monarchie française, élue de Dieu, subit sa Passion, avec le roi martyr Louis XVI

La Monarchie française était jadis considérée comme élue de Dieu, depuis le baptême de Clovis et des siens par saint Remi à Reims puis l'institution du sacre et de l'onction de ses Rois depuis Pépin le Bref en 751, lors de la fondation de la dynastie carolingienne. Le couronnement n'intervint qu'ultérieurement, la première fois avec Charlemagne, en l'an 800, par le pape Léon III. Les deux cérémonies, onction et couronnement, furent jointes en une seule, avec le roi Louis Le Pieux, en 816.

La Monarchie française, insistant plus que d'autres sur la dimension ecclésiastique et liturgique de la cérémonie du Sacre, se voulait l'héritière des Rois de l'ancien Testament, placée à la tête de la France, la nouvelle Israël. « Vivat Rex in aeternum », ainsi le peuple rassemblé acclamait-il son Roi lors de la cérémonie du sacre.

Le Roi, choisi conformément aux Lois Fondamentales du Royaume de France- l'équivalent de nos constitutions- , Sacré et Oint, devait cependant respecter le Serment ecclésiastique et le Serment du Royaume prononcés lors de la cérémonie du sacre : serment ecclésiastique de fidélité et engagement de défendre l'Eglise de Dieu ; serment du Royaume, les mains posées sur les Saints Evangiles, par lequel le roi promettait au nom de Jésus-Christ que « le peuple chrétien vive paisiblement avec l'Eglise de Dieu », « qu'en tous jugements l'équité et la miséricorde aient lieu, à celle fin que Dieu clément et miséricordieux fasse miséricorde à moy et à vous », promettant enfin « de chasser de ma Juridiction et terres de [sa] sujétion, tous hérétiques dénoncés par l'Eglise » (Richard A. Jackson, Vivat Rex, histoire des sacres et couronnements en France, 1364-1825), publications Université de Strasbourg, Ed. Ophrys).

Bien des rois respectèrent au mieux leurs serments, le roi Louis IX allant en ce sens jusqu'à la sainteté, le roi Louis XIII, roi Très Chrétien, consacrant pour l'éternité le Royaume de France à la Vierge Marie. Le roi Louis XIV, qualifié comme plusieurs de ses prédécesseurs, de « Fils aîné » de l'Eglise, écrivit : « le sacre, encore qu'il ne nous donne pas la royauté, ne laisse pas de la déclarer aux peuples, et de la rendre en nous plus auguste, plus inviolable et plus sainte » (Louis XIV, Mémoires pour l'instruction du dauphin, année 1661, livre second, deuxième section)

D'autres les bafouèrent, tel Philippe IV le Bel dans ses querelles exacerbées avec la papauté et ses attaques contre l'Ordre des Templiers, tel Louis XV expulsant les Jésuites hors de France, tel Louis XVI, trop faible avec la secte franc-maçonne, qui travaillait partout dans l'ombre au renversement de la Monarchie.

La Monarchie française vécut ainsi sa Passion, son Chemin de Croix, jusqu'à son Golgotha, avec le martyr du roi Louis XVI. Elle ne s'en remit jamais complètement, tant les troubles, les erreurs et les idées mensongères et fallacieuses, s'étaient emparés des esprits.

Mais à Dieu, rien n'est impossible, et, avec le retour toujours attendu du Christ, la Monarchie française pourrait naître. Dans cette attente, espérée par beaucoup, considérée comme utopique par beaucoup d'autres, il appartient en tout cas à chacun de préparer le retour du Christ et de concourir au mieux au Bien commun, loin des erreurs et des fautes du temps présent, afin que la France redevienne vraiment la Fille aînée de l'Eglise et un espoir pour le monde.